



LA CGT VOUS INFORME

BULLETIN D'INFORMATIONS À DESTINATION DES AGENTS
DU PÉRIMÈTRE DES DIRECTIONS CENTRALES

Création du GIE OPTIM'SERVICE LA CGT DIT NON !

La direction poursuit la mise en place de son projet de groupement d'intérêt économique (GIE) baptisé GIE Optim'services. Un accord relatif à son cadre social serait soumis à signature à l'automne. Bien que la direction assure que ce projet ne changera rien pour les salariés transférés dans le GIE et qu'il vise à sécuriser les activités d'Optim'services et à améliorer le service rendu, de nombreuses zones d'ombre subsistent et interrogent déjà sur son avenir, celui de ses activités et celui des cheminots

En janvier dernier, la direction SNCF annonçait sa volonté d'externaliser la totalité des métiers d'Optim'services dans un GIE. La structure juridique est créée depuis juillet et le transfert des cheminotes et cheminots concernés est programmé au 1er janvier 2024.

OPTIM'SERVICES AUJOURD'HUI

OPTIM'SERVICES regroupe 8 Centres de Services Partagés (CSP), créés en 2015, pour être le centre de production des services fonctions support du groupe SNCF.

OPTIM'SERVICES (Paie et famille, Services médicaux, Production, Action Sociale, Logement...), ce sont 3 000 salariés* de la SA de tête qui assurent au quotidien des missions pour les 150 000 salariés du Groupe.

** La SA holding compte 10 100 salarié-e-s, dont 3 000 au sein d'OPTIM'SERVICES. Les cheminot-e-s maîtrises et cadres représentent près des trois quarts de la population de la SA holding, les cadres représentant un cheminot sur deux sur la totalité de ce périmètre.*

ORGANISATION CIBLE DU GIE

4 Directions déléguées	9 CSP
Ressources Humaines	Production Comptable
Stratégie Finances	Déplacements professionnels
Relation Clients	Paie et Prestations administratives
Innovation et Projets	Agence recrutement
	Action Sociale
	Relation salariés Agence logement
	Excellence opérationnelle
	Services médicaux
	Services Archives Documentation (SARDD)

ACTIVITÉS TRANSFÉRÉES AU GIE

SNCF SA	SNCF Gares et Connexions
Optim'services	DDRG Comptabilités immobilisations
SARDD	DFJR Comptabilité et Fiscalité (Parc Automobile)
Direction Contrôle Financier Filiales	DGIF Compta immo + fournisseurs
Comptabilité SNCF Immobilier	
Comptabilité SNCF SA (COFT)	SNCF Réseau
Comptabilité SNCF SA	Comptabilité fournisseurs

La CGT s'est exprimée sans ambiguïté contre ce projet lors du CSE de la SA SNCF du 19 avril 2023.

Juridiquement, de façon simplifiée, le groupement d'intérêt économique est un accord entre des entreprises existantes.

C'est un accord par lequel elles décident de mutualiser des ressources matérielles ou humaines.

La réglementation laisse au GIE une large autonomie pour établir ses règles de fonctionnement et d'organisation qui figurent dans le contrat constitutif (l'équivalent des statuts de société) et dans le règlement intérieur, lequel précise notamment les modalités de financement, les droits et obligations des membres, les possibilités de retrait du GIE, les sanctions en cas de non-respect des obligations par les membres. Le contrat constitutif a vocation à être public et fera l'objet d'un dépôt au greffe du tribunal de commerce. Le règlement intérieur a quant à lui, vocation à rester confidentiel.

Pour la CGT, le GIE constitue une véritable menace !

En effet, La direction poursuit sa politique de démantèlement en procédant dans un premier temps, au transfert de plus de 3000 agents au sein de ce GIE. Sa mise en œuvre est menée hâtivement, sans véritable concertation des représentants du personnel et sans aucune étude sérieuse de l'impact d'une telle organisation sur les conditions de travail des agents transférés, ni même des services. La Direction ne s'interdit pas d'intégrer d'autres entités de la SA Groupe intervenant pour l'ensemble du GPU. La SUGE, SNCF Immobilier et e-SNCF pourraient connaître le même sort dans les années voire les quelques mois à venir !

Si le GIE mis en place vise à délivrer des prestations principalement aux 5 sociétés fondatrices SNCF (Holding, Réseau, Gares et Connexions, Fret et Voyageurs), la possibilité pour les filiales du groupe SNCF d'intégrer le GIE est ouverte. La mise en place du GIE se caractérise par une évolution de l'offre, composée de prestations socles et annexes déclinées sur 3 niveaux répondant aux besoins minimalistes des filiales SNCF Voyageurs existantes et à venir.

Par ailleurs, la Direction se garde bien de donner des garanties sur le maintien au sein de ce GIE du cadre social actuel des agents qui seront transférés, le rattachement à la convention collective nationale de la branche ferroviaire relève également d'une hypothèse très aléatoire !

Un flou persistant !

Pour la CGT, les bouleversements colossaux engagés par une direction complètement décomplexée et un gouvernement aveuglé par sa vision ultra-libérale. Création du GIE, création de filiales pour répondre aux appels d'offre TER, démantèlement du FRET, sous-traitance, externalisation des missions - y compris celles pouvant être qualifiées de régaliennes... sont le signe d'une nouvelle réforme ferroviaire qui ne dit pas son nom.

On assiste à un détournement des activités de la holding entre les missions de la SA SNCF et des CSP. Dans un premier temps, 90 % des activités seront réalisées par Optim'services dont le transfert est prévu. C'est donc un glissement de la SA SNCF que la direction dénomme «SNCF Holding» depuis quelques mois. Ce changement d'appellation, même si la Direction s'en défend, ne relève pas que de la sémantique. D'ailleurs, une holding exerce un rôle essentiellement financier sans exercer d'activité industrielle. Dans certains pays, on l'appelle au nom très évocateur de « société de portefeuille ». C'est dire à quel point, ce type d'organisation est aux antipodes des valeurs de service public que porte la CGT. La holding SNCF n'est en réalité qu'une machine à cash dont les cheminotes et cheminots du périmètre, en particulier celles et ceux qui seront transférés dans ce GIE, vont payer un lourd tribut !

Pour la CGT, les fonctions supports sont des acteurs à part entière de la performance de l'entreprise et non un coût, et doivent donc demeurer intégrées au sein des différentes SA qui constituent le GPU.

Nous contacter

Fédération CGT des cheminots
263, rue de Paris 93515 Montreuil Cedex
tel. 01 55 82 84 40
cheminotcgt.fr/contacts/

Secteur fédéral CGT des cheminots des services centraux
14 rue Campra 93210 La plaine St-Denis
tel. 09 51 82 53 98
cgtchem.centraux@gmail.com

